



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : MARCHÉ DE PRESTATION
D'ÉMISSION ET DE LIVRAISON DE CHEQUES
D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS POUR
LE CCAS DE VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-CCAS-21-013
EN DATE DU 02 AOUT 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

VU l'avis public à la concurrence envoyé au journal BOAMP, JOUE et au profil acheteur de la Ville le 15 avril 2021 relatif au marché de prestation d'émission et livraison de chèques d'accompagnement personnalisés pour le CCAS de Vincennes ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 9 juin 2021 attribuant le marché de prestation d'émission et livraison de chèques d'accompagnement personnalisés pour le CCAS de Vincennes à la société UP ayant présenté l'offre jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société UP, sise 27/29 avenue des Louvresses -92230 GENEVILLIERS, représentée par Monsieur Rémi CASTELL, Directeur Commercial Marché PPS, le marché de prestation d'émission et livraison de chèques d'accompagnement personnalisés pour le CCAS de Vincennes

Le marché est passé pour une durée initiale d'un an et reconductible tacitement 2 fois par période d'un an sans que sa durée totale n'excède 3 ans

Le marché est à bon de commande et est susceptible de varier entre un minimum annuel de 50 000 € HT et un maximum annuel de 150 000 € HT;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

La Vice-Présidente,

Signé

Cécile BRÉON

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20210802-lmc1H8789H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/08/2021
Date de Publication : 02/08/2021